



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E34902

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1986
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/01/2002
32 800

Raison sociale : LUTSEN JEAN-LUC SARL

RUE DU DESERT
58000 ST ELOI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS

Siret : 441 627 387 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 1818588-58

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 118972M1247001/001 489108/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 118972M1247001/001 489108/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 86 59 44 44

Fax : 03 86 59 44 45

Portable :

Site Internet : www.lutsen.fr

E-mail : contact@sarl-lutsen.fr

Responsabilité légale :
LUTSEN SIMON GÉRANT

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	16/09/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	16/09/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.